

## PROCÈS-VERBAL SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DE FREDERICTON

Date : lundi 12 août 2024 à 19 h 30  
Lieu : salle du conseil municipal et conférence en ligne

Membres du conseil présents : Jocelyn Pike, mairesse adjointe  
Cassandra LeBlanc, conseillère municipale (Zoom)  
Margo Sheppard, conseillère municipale  
Mark Peters, conseiller municipal  
Jason LeJeune, conseiller municipal  
Henri Mallet, conseiller municipal  
Eric Megarity, conseiller municipal  
Kevin Darrah, conseiller municipal  
Ruth Breen, conseillère municipale

Membres absents : Kate Rogers, mairesse  
Bruce Grandy, conseiller municipal  
Steven Hicks, conseiller municipal  
Greg Ericson, conseiller municipal

Membres du personnel : Sara Degrace, directrice générale adjointe  
Amy Cronkhite, secrétaire municipale adjointe  
Michelle Brzak, avocate municipale  
Jane Blakely, directrice – Services juridiques, Bureau de la secrétaire et RH  
Dylan Gamble, directeur – Ingénierie et Opérations  
David Seabrook, directeur – Loisirs, Tourisme et Culture  
Marcello Battilana, directeur adjoint – Planification et Aménagement  
Shasta Stairs, gestionnaire – Communications  
Charlene Sharpe, gestionnaire – Transport en commun et Stationnement  
Elizabeth Murray, commissaire municipale  
Danielle Veilleux, technicienne de séance  
Doreen Nakhle, secrétaire de séance

---

### OUVERTURE DE LA SÉANCE

La mairesse adjointe, Jocelyn Pike, ouvre la séance à 19 h 30.

### MOMENT DE RÉFLEXION

Monsieur le maire adjoint en profite pour donner lecture de la reconnaissance territoriale :  
*Je reconnais que cette séance du conseil municipal de Fredericton a lieu en territoire traditionnel wolastoqey, lequel est consigné dans les traités de paix et d'amitié visant à établir une relation permanente de paix, d'amitié et de respect mutuel entre des nations égales. Le fleuve qui traverse*

notre ville est connu sous le nom de Wolastoq, le long duquel vivaient les Wolastoqiyik, « le peuple de la belle et généreuse rivière ».

### **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**Proposé par :** Eric Megarity, conseiller municipal

**Appuyé par :** Henri Mallet, conseiller municipal

**IL EST RÉSOLU QUE** le conseil municipal de Fredericton approuve par la présente l'ordre du jour de la séance ordinaire du 12 août 2024.

**ADOPTÉ**

### **DÉCLARATION DE CONFLIT D'INTÉRÊTS**

Aucun conflit d'intérêts n'est déclaré par les membres du conseil municipal.

### **RÉSOLUTIONS EN BLOC**

**Proposé par :** Kevin Darrah, conseiller municipal

**Appuyé par :** Ruth Breen, conseillère municipale

**IL EST RÉSOLU QUE**, par la présente, le conseil municipal de Fredericton approuve collectivement les recommandations énoncées dans les résolutions en bloc.

#### **Proposition d'odonyme : promenade Hanna Heights**

**IL EST RÉSOLU QUE** la rue Hanna soit renommée « promenade Hanna Heights Drive », sous réserve de l'approbation provinciale (NB911).

#### **Nomination d'agente d'exécution d'arrêtés : Sydney Kristine Sharp**

**IL EST RÉSOLU QUE** le conseil municipal de Fredericton autorise, nomme et désigne Sydney Kristine Sharp, agente d'exécution d'arrêtés (entrée en fonction immédiate) conformément à l'article 72 de la *Loi sur la gouvernance locale* et à l'article 14(3) de la *Loi sur la Police* afin qu'elle administre et exécute les arrêtés suivants dans les limites territoriales de Fredericton :

- Arrêté S-11, Arrêté concernant le contrôle des animaux, et les modifications s'y rattachant;

**QUE** cette nomination reste en vigueur jusqu'à ce que Sydney Kristine Sharp ne soit plus employée par JK Sharp Contracting ou jusqu'à ce que sa nomination en vertu de la présente résolution soit annulée par le conseil municipal, selon la première éventualité.

### **Nominations d'agents d'exécution d'arrêtés : Shane Wells et Madison Babineau**

**IL EST RÉSOLU QUE** le conseil municipal de Fredericton autorise, nomme et désigne Shane Wells et Madison Babineau, agents d'exécution d'arrêtés (entrée en fonction immédiate) conformément à l'article 72 de la *Loi sur la gouvernance locale* et au paragraphe 14(3) de la *Loi sur la Police* afin qu'ils administrent et exécutent les arrêtés suivants dans les limites territoriales de Fredericton :

- Arrêté L-19, Arrêté concernant les parcs, et les modifications s'y rattachant;
- Arrêté S-15, Arrêté sur les zones d'incendie de la ville de Fredericton, et les modifications afférentes;
- Arrêté L-9, Arrêté concernant l'ancien cimetière public, et les modifications s'y rattachant;
- Arrêté R-2, Arrêté relatif aux normes d'entretien et d'occupation des résidences, et les modifications s'y rattachant;
- Arrêté R-4, Arrêté réglementant l'exploitation des gravières et des sablières, et les modifications s'y rattachant;
- Arrêté R-6, Arrêté portant sur la réglementation des propriétaires et exploitants de taxi de Fredericton, et les modifications s'y rattachant;
- Arrêté R-7, Arrêté concernant les colporteurs, et les modifications s'y rattachant;
- Arrêté R-11, Arrêté concernant les prêteurs sur gages et les revendeurs dans la ville de Fredericton, et les modifications s'y rattachant;
- Arrêté R-14, Arrêté concernant les voitures de louage, et les modifications s'y rattachant;
- Arrêté S-4, Arrêté concernant le quai de la rue Regent, et les modifications s'y rattachant;
- Arrêté S-6, Arrêté visant à instaurer un couvre-feu, et les modifications s'y rattachant;
- Arrêté S-16, Arrêté concernant les lieux dangereux ou inesthétiques, et les modifications s'y rattachant;
- Arrêté S-19, Arrêté de nuisance, et les modifications s'y rattachant;
- Arrêté S-11, Arrêté concernant le contrôle des animaux, et les modifications s'y rattachant;
- Arrêté S-17, Arrêté concernant les nuisances sonores, et les modifications s'y rattachant.
- Arrêté T-1, Arrêté visant à réglementer la circulation et les modifications s'y rattachant;
- Arrêté T-4, Arrêté concernant les rues et les trottoirs, et les modifications s'y rattachant;
- Arrêté T-6, Arrêté concernant les autobus publics, et les modifications s'y rattachant;
- Arrêté T-7, Arrêté concernant les parcomètres, les zones de stationnement et les horodateurs, et les modifications s'y rattachant;

**QUE ces nominations restent en vigueur jusqu'à ce que Shane Wells et Madison Babineau ne soient plus employés par Garda Canada Security Corporation ou jusqu'à ce que leur nomination en vertu de la présente résolution soit annulée par le conseil municipal, selon la première éventualité.**

**Nomination du conseiller municipal Henri Mallet au Comité d'administration du Régime de retraite du personnel municipal visé de Fredericton**

**IL EST RÉSOLU QUE le conseil municipal de Fredericton nomme par la présente le conseiller Henri Mallet comme membre du comité d'administration du Régime de retraite du personnel municipal visé de Fredericton pour un mandat commençant le 12 août 2024 et jusqu'à ce que le Nouveau-Brunswick ait tenu les élections municipales, que les résultats des élections soient définitifs et que les nouveaux membres du conseil municipal soient assermentés.**

**Summer Soulsa 2024**

**IL EST RÉSOLU QUE le conseil municipal de Fredericton approuve par la présente l'Association africaine du Nouveau-Brunswick pour un événement musical à place de la Caserne le samedi 31 août 2024 de 16 h à minuit et le dimanche 1<sup>er</sup> septembre 2024 de 16 h à minuit. Sous réserve du respect des recommandations du personnel municipal;**

**QUE la demande pour une exemption de l'arrêté S-17, Arrêté concernant les nuisances sonores, soit accordée conformément à 5.01(6) pour les activités de Summer Soulsa se déroulant à place de la Caserne le samedi 31 août 2024 de 16 h à minuit et le dimanche 1<sup>er</sup> septembre 2024 de 16 h à minuit.**

**Exposition provinciale du Nouveau-Brunswick 2024**

**IL EST RÉSOLU QUE la demande du Centre d'exposition de Fredericton pour une exemption de l'arrêté S-17, Arrêté concernant les nuisances sonores, soit accordée conformément à l'article 5.01(6) pour les événements qui auront lieu dans le cadre de l'Exposition provinciale du Nouveau-Brunswick (FREX) au 355, rue Smythe, à Fredericton, du lundi 2 au samedi 7 septembre, de 12 h à 22 h 30 et le dimanche 8 septembre, de 12 h à 17 h.**

**RAPPORTS DU COMITÉ PLÉNIER**

**Prolongation du permis de la Wolastoqey Immersion School – pavillon du lac Killarney**

**IL EST RÉSOLU QUE le conseil municipal de Fredericton autorise l'entente de licence (l'« entente ») pour une année commençant le 1<sup>er</sup> septembre 2024 et se terminant le 31 août 2025 visant le salon A, B et les toilettes au rez-de-chaussée du pavillon du lac Killarney conclu avec Kehkimin pour la somme de un dollar (1 \$), plus taxes et rajustements applicables;**

**QUE la mairesse et la secrétaire municipale soient autorisées à signer l'entente au nom de la Municipalité ainsi que tout autre document juridique nécessaire pour faciliter l'exécution de l'entente et de la présente résolution.**

**Lettre aux candidats à l'élection provinciale portant sur les priorités municipales**

**IL EST RÉSOLU QUE la ville envoie une lettre à tous les partis politiques enregistrés pour souligner la position de la Ville sur la réforme fiscale, le développement économique, les personnes vivant dans la rue, la santé mentale et la toxicomanie, le logement, la sécurité publique et les projets d'infrastructure provinciale;**

**QUE la Municipalité avise tous les partis politiques enregistrés qu'elle aimerait recevoir de l'aide pour les priorités suivantes : le centre aquatique régional, le plan directeur des loisirs – complexe sportif Nashwaaksis, développement de NBEX et soutien à la transition vers l'écologie pour les bâtiments, la flotte, le transport par autobus et le stationnement.**

**ADOPTÉ**

**PREMIÈRE ET DEUXIÈME LECTURES D'ARRÊTÉS**

**Arrêté T-1.120 - Restrictions de stationnement rue Argyle et sens unique**

Arrêté T-1.120, Arrêté modifiant l'arrêté T-1, Arrêté visant à réglementer la circulation

- Première lecture de l'arrêté T-1.120, par titre
- Deuxième lecture de l'arrêté T-1.120, par titre

**Proposé par :** Ruth Breen, conseillère municipale

**Appuyé par :** Kevin Darrah, conseiller municipal

**IL EST RÉSOLU QUE le conseil municipal de Fredericton procède par la présente à la première lecture par titre de l'arrêté T-1.120, Arrêté modifiant l'arrêté T-1, Arrêté visant à réglementer la circulation.**

**ADOPTÉ**

**Proposé par :** Ruth Breen, conseillère municipale

**Appuyé par :** Kevin Darrah, conseiller municipal

**IL EST RÉSOLU QUE le conseil municipal de Fredericton procède par la présente à la deuxième lecture par titre de l'arrêté T-1.120, Arrêté modifiant l'arrêté T-1, Arrêté visant à réglementer la circulation.**

**ADOPTÉ**

**Arrêté T-7.47 – Modifications relatives aux parcomètres visant le stationnement sur rue et des restrictions de temps aux garages de stationnement du secteur est et du square Frederick**

Arrêté T-7.47, Arrêté modifiant l'arrêté T-7, Arrêté concernant les parcomètres, les zones de stationnement et les horodateurs

- Première lecture de l'arrêté T-7.47, par titre
- Deuxième lecture de l'arrêté T-7.47, par titre

**Proposé par :** Kevin Darrah, conseiller municipal

**Appuyé par :** Margo Sheppard, conseillère municipale

**IL EST RÉSOLU QUE le conseil municipal de Fredericton procède par la présente à la première lecture par titre de l'arrêté T-7.47, Arrêté modifiant l'arrêté T-7, Arrêté concernant les parcomètres, les zones de stationnement et les horodateurs.**

**ADOPTÉ**

**Proposé par :** Kevin Darrah, conseiller municipal

**Appuyé par :** Margo Sheppard, conseillère municipale

**IL EST RÉSOLU QUE le conseil municipal de Fredericton procède par la présente à la deuxième lecture par titre de l'arrêté T-7.47, Arrêté visant à modifier l'arrêté T-7, Arrêté concernant les parcomètres, les zones de stationnement et les horodateurs**

**ADOPTÉ**

**Arrêtés Z-6.8 et Z-5.328 – Modification relative aux logements secondaires**

Arrêté Z-6.8, Arrêté modifiant l'arrêté Z-6, Arrêté relatif à l'adoption d'un plan municipal pour la ville de Fredericton et arrêté Z-5.328, Arrêté modifiant l'arrêté Z-5, Arrêté de zonage de The City of Fredericton

- Réception du rapport du comité consultatif sur l'urbanisme
- Audition des oppositions et appuis
- Première lecture des arrêtés Z-6.8 et Z-5.328, par titre
- Deuxième lecture des arrêtés Z-6.8 et Z-5.328, par titre

**Proposé par :** Jason LeJeune, conseiller municipal

**Appuyé par :** Ruth Breen, conseillère municipale

**IL EST RÉSOLU QUE, par la présente, le conseil municipal de Fredericton reçoive du Comité consultatif sur l'urbanisme son rapport du 18 juillet 2024 recommandant l'approbation des modifications apportées au libellé de l'arrêté Z-5, Arrêté de zonage de The City of Fredericton, comme il est décrit à l'annexe A ci-jointe.**

**ADOPTÉ**

**Proposé par :** Jason LeJeune, conseiller municipal

**Appuyé par :** Ruth Breen, conseillère municipale

**IL EST RÉSOLU QUE, par la présente, le conseil municipal de Fredericton reçoive du Comité consultatif sur l'urbanisme son rapport du 18 juillet 2024 recommandant l'approbation des modifications apportées au libellé de l'arrêté Z-6, Arrêté relatif à l'adoption d'un plan municipal pour la ville de Fredericton, comme il est décrit à l'annexe A ci-jointe.**

**ADOPTÉ**

### **Audience publique**

La secrétaire municipale adjointe, Amy Cronkhite, indique que son bureau a reçu une lettre d'appui et une lettre de préoccupation.

Giovanni Merlini s'adresse au conseil pour lui faire part de ses préoccupations concernant les modifications apportées aux logements secondaires.

**Proposé par :** Jason LeJeune, conseiller municipal

**Appuyé par :** Ruth Breen, conseillère municipale

**IL EST RÉSOLU QUE le conseil municipal de Fredericton procède à la première lecture par titre de l'arrêté Z-6.8, Arrêté modifiant l'arrêté Z-6, Arrêté relatif à l'adoption d'un plan municipal pour la ville de Fredericton.**

**ADOPTÉ**

**Proposé par :** Jason LeJeune, conseiller municipal

**Appuyé par :** Ruth Breen, conseillère municipale

**QUE le conseil municipal de Fredericton procède à la deuxième lecture par titre de l'arrêté Z-6.8, Arrêté modifiant l'arrêté Z-6, Arrêté relatif à l'adoption d'un plan municipal pour la ville de Fredericton.**

**ADOPTÉ**

**Proposé par :** Jason LeJeune, conseiller municipal

**Appuyé par :** Ruth Breen, conseillère municipale

**IL EST RÉSOLU QUE le conseil municipal de Fredericton procède à la première lecture par titre de l'arrêté Z-5.328, Arrêté modifiant l'arrêté Z-5, Arrêté de zonage de The City of Fredericton.**

**ADOPTÉ**

**Proposé par :** Jason LeJeune, conseiller municipal

**Appuyé par :** Ruth Breen, conseillère municipale

**IL EST RÉSOLU QUE le conseil municipal de Fredericton procède à la deuxième lecture par titre de l'arrêté Z-5.328, Arrêté modifiant l'arrêté Z-5, Arrêté de zonage de The City of Fredericton.**

**ADOPTÉ**

## **PRÉSENTATION PUBLIQUE D'ARRÊTÉS**

### **Arrêté Z-9.3 – Modification du Plan municipal secondaire College Hill afin de permettre un immeuble de trois logements au 778, rue Windsor**

La secrétaire municipale adjointe, Amy Cronkhite, donne lecture de la présentation publique de l'arrêté visant à modifier l'arrêté Z-9, Arrêté relatif à l'adoption d'un plan municipal secondaire pour le secteur College Hill de Fredericton.

## **RAPPORTS DE COMITÉS**

### **Comité des finances municipales et de l'administration générale (25 juillet 2024)**

La conseillère municipale Cassandra LeBlanc, vice-présidente du Comité des finances municipales et de l'administration générale, présente les points saillants suivants de sa réunion du 25 juillet 2024 :

- État des revenus et dépenses
- Utilisation de l'intelligence artificielle – information et discussion politique

### **Comité sur la communauté habitable (1<sup>er</sup> août 2024)**

La conseillère municipale Ruth Breen, présidente du Comité sur la communauté habitable, présente les points saillants suivants de sa réunion du 1<sup>er</sup> août 2024 :

- Rapport sur la phase II du plan directeur pour les activités de loisirs
- Renforcement des capacités pour les cours de natation
- Mise à jour sur le renouvellement des terrains en gazon artificiel

### **Comité de la sécurité publique (8 août 2024)**

Le conseiller municipal Eric Megarity, président du Comité de la sécurité publique, présente les points saillants suivants de sa réunion du 8 août 2024.

Le chef de police, Martin Gaudet, a passé en revue le rapport de la Force policière de Fredericton et a annoncé son départ à la retraite ainsi que celui de la cheffe adjointe, Kim Quartermain. En tant que président, M. Megarity a lu un poème qu'il a écrit, *The Guardian*, qui parle de la jetée qui sera illuminée en bleu à la mémoire des agents décédés le 10 août 2018.

**MOTION EXCUSANT UNE ABSENCE**

**Proposé par :** Mark Peters, conseiller municipal

**Appuyé par :** Membres du personnel :

**IL EST RÉSOLU QUE la mairesse Kate Rogers et les conseillers Greg Ericson, Bruce Grandy et Steven Hicks soient excusés de la séance ordinaire du conseil municipal du 12 août 2024.**

**ADOPTÉ**

**LEVÉE DE LA SÉANCE**

**Proposé par :** Mark Peters, conseiller municipal

**Appuyé par :** Eric Megarity, conseiller municipal

**IL EST RÉSOLU QUE la séance soit levée à 20 h 08.**

**ADOPTÉ**

---

Jocelyn Pike  
Mairesse adjointe

---

Amy Cronkhite  
Secrétaire municipale adjointe